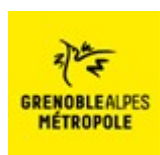


Titre de l'action : Accès aux droits via l'outil numérique dans les MDH**N° de l'axe du Programme d'actions : Accès aux droits**

Contexte et problématique	<p>La ville de Grenoble et son CCAS font de l'accès aux droits un de leurs axes de travail prioritaires. Afin de structurer une véritable politique en la matière, une démarche de réflexion a été ouverte, pour aboutir à l'organisation d'un « Forum pour l'accès aux droits et la lutte contre le non-recours » en 2017. Parmi plusieurs thématiques importantes, l'accès aux droits via l'outil numérique se trouve être une problématique transversale et donc incontournable.</p> <p>La direction de l'Action Territoriale a été mandatée afin de mettre en place un plan d'actions pour l'accès aux droits et contre le non-recours. Dans le cadre de celui-ci, le projet ITI numérique s'attaque plus précisément à l'exclusion numérique dans l'accès aux droits.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Former les professionnels amenés à accueillir des publics dans leurs démarches en ligne.- Equiper les sites confrontés à ce type d'accompagnement avec du matériel adapté.- Organiser des temps dédiés à l'accomplissement de démarches en ligne par les usagers, individuels ou collectifs, en accès libre ou avec encadrement.- Intégrer l'outil numérique dans les démarches d'apprentissage du Français. <p>Activer un réseau de partenaires (Administrations et associations) afin de créer une synergie dans les actions menées soit organiser la pérennité de l'action au-delà des financements FEDER</p>
Action	<ul style="list-style-type: none">- Déploiement de matériels informatiques dans les 10 maisons des habitants de Grenoble- Mise en place d'accès libre au sein de chaque Maison des habitants.- Organisation de temps de formation : sur le numérique et les usages du numérique et avec les administrations sur la dématérialisation (processus et usages).- Permanences connectées au sein de chaque Maison des habitants. Proposer un accompagnement sur des outils numériques afin de réaliser une démarche administrative.- Proposer des informations collectives : temps forts sous forme de conférence, d'atelier, d'échange et de sensibilisation avec ou sans partenaire sur la thématique du numérique et de l'accès aux droits.
Pilote	Mme Pardo Yolande Directrice de Projets Accueil, Accès aux droits, Développement Social Direction de l'Action Territoriale
Partenaires	- Europe



Ce projet est co-financé par l'Union européenne

impliqués (y compris financiers)	<ul style="list-style-type: none"> - Métro - Administrations : CPAM, Finances Publiques. - Associations locales travaillant sur le numérique et l'accès aux droits
Calendrier de mise en œuvre	3 ans (de 2018 à 2020)
Indicateurs d'évaluation	<p>Nb de permanences et fréquentation Type de demandes Type d'usage Nb de temps collectifs et fréquentation Progression des apprenants via l'usage des supports numérique (qualitatif)</p> <p>A voir : évolution des compétences numériques des publics au fil du temps</p>
Budget prévisionnel	120 000 euros 2018 250 000 euros 2019/2020



Ce projet est co-financé par l'Union européenne